BismiLlāhi Ar-Raĥmāni Ar-Raĥīmi

Louange à Allah, que la prière et la paix soient sur le messager d'Allah, ainsi que sa famille, ses compagnons et ceux qui le prennent pour allié.

Asl ad Dîn (Le fondement de l'islam)

Le asl Dîn (Le Fondement de l'Islam) est la chose **sans laquelle nul ne pourrait être musulman et ce en aucun cas de figure** c.-à-d. que celui qui ne le fait pas il ne peut pas être musulman qu'il soit ignorant ou qu'il ait une mauvaise compréhension ou non, il ne peut être musulman sans avoir réalisé cette base fondamentale et ce principe que les savants de l'islam, après les Salafs, ont nommé le fondement de la religion, le asl al Dîn, et si une chose est aussi clair et aussi importante, Allah soubhana wa ta'ala ne peut l'avoir exposé que de la plus belle des manières et de la plus claire des manières.

Le asl ad Dîn se reconnaît par le fait qu'il y est unanimité déçu entre tous les Prophètes alayhim salam (idjma' al anbiya alayhi)

Allah dit : «Wa Laqad Ba`athnā Fī Kulli 'Ummatin Rasūlāan 'Ani Au`budū Allāha Wa Ajtanibū Aṭ-Ṭāghūta»
« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écartez-vous du Taghut" ..» (16:36)

Sheikh Ibn Taymiyya (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit dans An Noubouwate pages 127: « l'islam c'est la religion de l'ensemble des prophètes et envoyés ainsi que ceux qui les ont suivis parmi les communautés »

Ainsi nous voyons que le asl Dîn est ce sur quoi tous les envoyés et Prophètes sont d'accord.

Le Asl Din est le principe sans laquelle nul ne pourrait être musulman et ce en aucun cas de figure

Les Piliers du asl Din sont au nombre de 2 :

- Adorer Allah
- S'écarter (ou rejeter, s'éloigner, mécroire) du Ṭāghūt

Preuve du Qur'an (Coran) :

«..Faman **Yakfur Biṭ-Ṭāghūti** Wa **Yu'umin Billāhi** Faqadi Astamsaka Bil`Urwati Al Wuthqá Lā Anfiṣāma Lahā Wa Allāhu Samī`un`Alīmun»
« ..Donc, quiconque **mécroît au Ṭāghūt** tandis qu´il **croit en Allah** saisit l´anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. » (2:256)

« Wa Al-Ladhīna **Ajtanabū Aṭ-Ṭāghūta** 'An Ya`budūhā Wa '**Anābū 'Ila Allāhi** Lahumu Al-Bushra Fabashir `Ibādi »
« Et a ceux qui **s´ecartent des Ṭāghūt** pour ne pas les adorer, tandis qu´ils **reviennent a Allah**, a eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle a Mes serviteurs » (39:17)

Nous voyons clairement à travers ces deux versets du Qur'an, les 2 piliers du asl Dîn

Les 2 piliers du asl Dîn : S'écarter (ou rejeter, s'éloigner, mécroire) au Ṭāghūt et d'adorer Allah

Le musulman est celui qui se tient à l'anse la plus solide *(cf :verset plus haut)*, c'est-à-dire le Tawhid (unicité d'Allah), comme l'a dit l'Imam Mouslim, qu'Allah lui fasse Miséricorde, celui qui mécroit au Ṭāghūt et croit en Allah. Par contre, celui qui ne sait pas ce qu'est le Ṭāghūt, ou encore ne sait pas comment s'en désavouer, alors sa Foi en Allah n'est que prétention. Il convient avant toute chose d'expliquer ce qu'est le Ṭāghūt, afin de pouvoir le désavouer

Qu'est-ce que le Ṭāghūt ?

Le terme Ṭāghūt est Tiré du mot «*Tough*yân» qui signifie «déborder» ou «transgresser» ou «augmenter» comme par exemple «*Taghâ* Al Mâ'» (l'eau a débordé)

L'imam Ibn Al Qayyim (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « **Le Tâghoût est tout ce qui transgresse dans la mécréance** »

Exemples :

– Celui qui arrête de faire la prière est mécréant, et celui qui en plus de ça incite les autres à arrêter de prier ou punis celui qui fait la prière, celui là a transgressé dans la mécréance, c'est donc un Ṭāghūt.

– Celui qui offre un sacrifice à un autre qu'Allah, c'est de l'idolâtrie. S'il incite les autres à offrir des sacrifices à un autre qu'Allah et l'embellit aux gens alors il a transgressé dans la mécréance, et c'est un Ṭāghūt.

Le Ṭāghūt est une fausse divinité, qu'il s'agisse d'un objet ou d'une personne. En ce qui concerne les objets, il s'agît de **tout ce qui est adoré en dehors, ou avec Allah**. Et en ce qui concerne les personnes, il s'agît de **celui qui est satisfait d'être adoré en dehors, ou avec Allah**. Dans la Chari'a (Loi, législation d'Allah) le Ṭāghūt humain est aussi défini comme étant celui qui dépasse ses limites dans la mécréance *(vu plus haut)* et ainsi **s'attribue à lui-même un droit exclusivement réservé à Allah**. Ceci peut se produire :

- Si une créature s'attribue un acte émanant exclusivement de la part d'Allah, comme le fait de prétendre détenir le pouvoir de créer en dehors de la Volonté d'Allah, pourvoir aux besoins des gens en dehors de la Volonté d'Allah, ou encore si elle s'associe à Allah dans Sa Législation, en décidant ce qui est licite et ce qui est illicite. Si en plus de cela, elle impose sa propre loi aux gens, et punit celui qui lui désobéit même en obéissant à Allah, alors dans ce cas-là une telle personne ne sera pas seulement le Ṭāghūt du jugement, mais aussi le Ṭāghūt d'obéissance.

- Si une créature s'attribue une qualité exclusivement réservée à Allah, comme le fait de prétendre connaître l'invisible en dehors de la Volonté d'Allah.

- Si une créature devient sujette à recevoir une adoration, de la part des autres créatures, et qu'elle ne s'en désavoue pas, mais au contraire l'approuve.

Plusieurs expressions furent utilisées par les Salafs pour désignés les Tâwaghîts (pluriel de Ṭāghūt), en effet d'après 'Omar (qu'Allah l'agrée), le Ṭāghūt est **Sheytân**, comme le rapport Ibn Abî Hâtim. D'après Jâbir, le Tâghoût est le **médium** ou le **devin.** D'après Mouhammad Ibn Sîrîn lui défini le Tâghoût comme étant le **sorcier**.

Le savant Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab (Qu'Allah lui fasse miséricorde), a cité dans Madjmou at-Tawhid an-Nadjdiyyah, volume 1, page 14, les 5 têtes dans la mécréance, autrement dit les 5 Tâwaghîts principaux à désavouer. Voici un bref résumé de ce qu'il a rapporté :

- **Le diable**, car il appelle les gens à la mécréance, c'est-à-dire à adorer un autre qu'Allah. Ainsi, toute personne qui invite les gens à la mécréance devient un Ṭāghūt semblable à Iblis. Allah a dit : « Ne vous ai-Je pas engagé, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré » (36:60)

- **Le gouverneur qui change la Législation d'Allah, et ainsi impose un commandement en dehors du Commandement d'Allah**. Allah dit :« Le Jugement n'appartient qu'à Allah » (6:57) Allah dit : « Il (Allah) n'associe personne à Son Commandement » (18:26) Allah a dit :'« Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? » (42:21)
- **Celui qui juge par toute autre loi en dehors de la Loi d'Allah**, comme c'est le cas de ceux qui jugent avec des lois humaines. Allah a dit : « Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre sont les mécréants » (5:44) · Allah a dit : « N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi (Prophète) et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Tâghoût, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement » (4:60)

- **Celui qui est adoré avec, ou en dehors d'Allah, tout en étant satisfait de cette adoration**.Allah dit : « Et quiconque d'entre eux dirait : « Je suis une divinité en dehors de Lui » - Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes » (21:29)

- **Celui qui prétend connaître l'invisible** ; la preuve de cela est le verset : « (C'est Lui) qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants » (72:26, 27) et Allah dit : « C'est Lui qui détient les clefs de l'invisible. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec qui ne soit enregistré dans un Livre explicite » (6:59)

L'imam Ibn Al Qayyim (Qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit « Un Ṭāghūt est tout ce qui dépasse les limites que ce soit dans l'adoration, le suivit ou dans l'obéissance »

Après avoir prit connaissance du terme Ṭāghūt, comment se désavouer du Ṭāghūt ?

La base du désaveu du Ṭāghūt s'opère en à 3 étapes :

1. La conviction du cœur
2. L'acte du cœur
3. L'actes extérieurs

1.La conviction du cœur :

La conviction du cœur, c'est l'abandon intérieurement de l'adoration du Ṭāghūt ; en étant convaincu, avoir la ferme conviction que l'adoration d'autre qu'Allah (Donc du Ṭāghūt) est : **nulle, invalide,**

fausse, que c'est un égarement, qu'elle est en rien une guidée et que celui qui adore autre qu'Allah, est sur un égarement.

Allah dit : « Il en est ainsi parce qu'Allah est la Vérité, et que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et qu'Allah, c'est Lui Le Haut, Le Grand » (31 :30)

« Cherchez-vous dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah? » (37 :86)

« Ils invoquent en dehors d'Allah, ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter. Tel est l'égarement profond! » (22 :12)

«Car le droit chemin c'est distingué de l'égarement » (2:256)

2.L'acte du cœur :

Après être convaincu de la nullité et de la fausseté de l'adoration du Ṭāghūt (de l'adoration d'autre qu'Allah), l'acte du cœur, toujours intérieurement est de prendre pour ennemi le Ṭāghūt et de le détester, avoir de l'inimitié envers le Ṭāghūt

Allah dit « Que dites-vous de ce que vous adoriez...? Vous et vos vieux ancêtres ? Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers » (26 :75 à 77)

«Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos coeurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés » (49:7)

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul" » (60 :4)

3.L'acte extérieur

Après avoir était convaincu de l'invalidité, de la fausseté du l'adoration du Ṭāghūt (1.La conviction du cœur) puis en ayant prit l'adoration du Ṭāghūt pour ennemi en la détestant (2.L'acte du cœur :), ce troisième point est n'ont pas du domaine de l'intérieur (cœur) mais de l'extérieur : C'est de ne pas adorer le Ṭāghūt en apparence, mais d'adorer Allah seul

Allah dit : « Quant à ceux qui s'écartent de l'adoration du Tâghoût et reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle aux croyants ! » (39 :17)

Conviction du cœur : Être convaincu de la nullité, de la fausseté de l'Adoration du Ṭāghūt
Acte du cœur : Détester l'adoration du Ṭāghūt
Acte extérieur : Ne pas adorer le Ṭāghūt en apparence mais adorer Allah

Celui qui aura accompli tout cela (conviction du cœur, acte du cœur et l'acte extérieur) aura accompli **la base** du désaveu du Ṭāghūt

Tafsir (exégèse) des versets du asl Dîn

Allah dit : « Nous avons envoyé à chaque communauté un Messager (pour leur dire) : "Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût" ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs. » (16 :36)

L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

«Et nous avons envoyé dans chaque communauté» c'est à dire dans chaque époque et chaque groupe de gens des envoyés qui tous les prêchaient à l'adoration d'Allah et leur interdisaient l'adoration d'autre que Lui.

« adorez Allah et écartez vous du taghout » Le Très Haut n'a pas cessez d'envoyer aux gens des messagers avec cela[c'est à dire ce message] depuis l'apparition du chirk (associationnisme à Allah) chez les enfants d'Adam au sein du peuple de Nouh (Noé) auxquels fut envoyé Nouh et il fut le premier messager envoyé par Allah aux habitants de la terre jusqu'à ce qu'il clôture[la prophétie] par Mouhammad salallahou alayhi wa salam dont la da'wa (appel à Allah) concernait les humains et les djinns à l'orient comme à l'occident, et tous[les prophètes eurent le même message] comme a dit le Très Haut « et nous n'avons pas envoyé de messager avant toi sans lui révéler que Moi Seul est en droit d'être adoré alors adorez moi »

L'imam Al Qurtubi (Qu'Allah lui fasse miséricorde):

« Nous avons envoyé à chaque communauté un Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah » c'est-à-dire Adorez Allah et unifiez Le dans cette adoration

«et écartez-vous du Tâghoût» c'est-à-dire abandonnez tout ce qui est adoré en dehors d'Allah tel que le shaytan, le voyant et les statues, et quiconque appelle les gens a l'égarement (dans le shirk akbar ou d'octroyer un droit qui n'appartient qu'a Allah).

Allah dit : « Et à ceux qui s'écartent des Tağūt pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs » (39:17)

L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

« Et à ceux qui s'écartent des Tağūt » c.-à-d. ceux qui ont évité l'adoration de tout autre qu'Allah. Selon Zayd ibn Aslam, ce verset est descendu à propos de Zay ibn Amru, Abu Dhar et Salman al Farisy. Mais ce verset est valable pour toute personne qui s'écarte de l'adoration des idoles et reviennent à l'adoration d'Allah azza wa jal: à ceux-là, ils ont la bonne nouvelle dans cette vie d'ici bas et dans la vie dernière.

L'imam Al Qurtubi (Qu'Allah lui fasse miséricorde): :

« Et à ceux qui s'écartent des Tağūt » al Arfash a dit : « Le taghut ici est un pluriel il est possible que ce soit un singulier féminin, ceux qui s'éloignèrent du taghut se retrouvant sur un flanc opposé ce qui se traduit par le faite qu'ils ne l'ont pas adoré ». Le sens de ce verset est donc le suivant : et ceux qui s'écartèrent de l'adoration du taghut et reviennent à l'adoration d'Allah ceux la auront la bonne nouvelle, annonce donc la bonne nouvelle à mes serviteurs.

L'imam Attabari (Qu'Allah lui fasse miséricorde):

La Parole d'Allah « Et ceux qui s'éloignèrent du Taghut » : c'est-à dire s'éloignèrent de l'adoration de tout ce qui fut adoré en dehors d'Allah en la désavouant et tout en croyant en Allah et a conviction qu'Allah est son seul Seigneur et Le Seul digne d'être adoré, celui-ci se sera attaché à la chose la plus importante a laquelle on puisse tenir pour sauver son âme.

Allah dit : « Quiconque mécroit au Tâghoût, tandis qu'il croit en Allah, saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser » (2 :256)

L'imam Ibn Kathir (Qu'Allah lui fasse miséricorde) :

c'est à dire celui qui a retiré[de sa personne l'adoration] des égaux donnés à Allah et des idoles et ce à quoi prêche le shaytan comme adoration de ce qui est adoré autre qu'Allah, et unifie Allah et L'adore Seul et atteste que Seul Lui est en droit d'être adoré c'est certes saisi de « l'anse la plus solide » c'est à dire c'est qu'il c'est maintenu sur Son ordre et s'est tenu droit sur la voie exemplaire et sur le chemin de droiture.

L'imam Attabari (Qu'Allah lui fasse miséricorde):

Par conséquent l'explication de ces Paroles est la suivante: Quiconque renie la seigneurie de tout être adoré en dehors d'Allah ce qui et par conséquent le désavoue " tandis qu'il croit en Allah" ..."